



**MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
AUPRES DES NATIONS UNIES**

866 UNITED NATIONS PLAZA, SUITE 511, NEW YORK, NY 10017

Tel: 1-212-319-8061

Fax: 1-212-319-8232

**ALLOCUTION
DE**

**SON EXCELLENCE MADAME
MARIE-ANGE LUKIANA MUFWANKOLO**

**MINISTRE DU GENRE, DE LA FAMILLE
ET DE L'ENFANT**

**A LA
CINQUANTE-TROISIEME SESSION
DE LA
COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME**

NEW YORK, LE 13 MARS 2009

(A vérifier à l'audition)

Monsieur le Président,

Permettez nous, avant toutes choses, de nous acquitter d'un agréable devoir, celui de relayer ici les chaleureuses salutations des femmes de la République Démocratique du Congo ainsi que leur enthousiasme face aux thèmes que les Nations Unies ont retenus cette année pour les femmes. Thèmes qui constituent une réponse appropriée à leurs préoccupations majeures actuelles.

C'est le lieu de remercier les Nations Unies et de vous féliciter ainsi que votre Bureau pour la conduite des travaux qui augure des solutions appropriées aux attentes des femmes de la République Démocratique du Congo, représentées aux présentes assises par le Gouvernement, des institutions, des entreprises, des ONG, des Eglises et des partis politiques.

Cet élan d'appropriation de la 53eme Session de la Commission de la condition de Femme par les femmes du Congo est du au caractère vital de son thème, à savoir :

- Le partage, dans des conditions d'égalité, des responsabilités entre les femmes et les hommes, en particulier des soins dispensés dans le contexte du VIH/sida.

Ce thème est d'autant plus important du fait qu'il se complète parfaitement avec celui de la Journée internationale de la Femme, à savoir, « **Hommes et Femmes unis dans la lutte contre les violences sexuelles** ». Sur le plan national, les femmes du Congo ont poussé plus loin l'appropriation de ces deux concepts en choisissant comme sous-thème de l'année : « **le leadership agissant de la femme contre le VIH/sida** ».

A cet égard, il ya lieu de relever le leitmotiv qui sous-tend cette grande implication de la Congolaise, sans clivage, pour le renforcement de son rôle dans la lutte contre le VIH/sida, les violences sexuelles et les conflits armés suivant les Résolutions 1325 (2000) et 1820 (2008) du Conseil de sécurité des Nations Unies visant l'implication des femmes dans la prévention et la gestion des conflits et la propension à la culture de la paix pour le développement durable.

Monsieur le Président,

Le monde le sait de plus en plus, la femme congolaise elle-même a bu sa honte et a brisé le silence. Aujourd'hui elle dénonce et continuera à dénoncer que durant 15 ans, dans le contexte de la situation de rupture de la paix et la sécurité dans la Région des Grands Lacs, le VIH/sida ainsi que les violences sexuelles perpétrées sur les femmes et les enfants ont été utilisées massivement comme armes de guerre en République Démocratique du Congo.

Des milliers des femmes de tout âge ont été littéralement traquées pour subir ces traitements dégradants et criminels. Les bandes armées, opérant en groupe, ont ainsi détruit des bébés, même de trois mois. Des petites filles sont devenues des mères précoces, sans visage du père. Des mères de familles ont été prises et violées devant leurs enfants pendant que des vieilles femmes de 80 ans ont été déshonorées devant leurs communautés.

Des milliers de bébés, de petites et jeunes filles, de femmes ont eu leurs organes détruits, leurs membres disloqués et leurs corps mutilés pour la vie.

Ces ignominies, perpétrées surtout à l'Est du pays, à la faveur de la guerre d'agression et ses avatars, se sont répandues peu à peu dans le reste du pays, notamment dans les zones minières et dans les quartiers périphériques des grandes villes.

Les conséquences des actes de viols et violences sexuelles sont incommensurables sur les plans tant social, culturel, économique, familial que psychologique.

C'est pour ces raisons que les thèmes des Nations Unies qui sous-tendent ces importantes assises réconfortent la femme du Congo, qui reçoit cela comme une attention particulière de l'ONU et des autres femmes du Monde face à l'hécatombe qui s'est abattue sur elle avec effet de pouvoir lui redonner espoir d'une solution durable.

En terme d'hécatombe, les observateurs qui ont palpé ces réalités du doigt, particulièrement les hautes personnalités de l'ONU, sont tous unanimes sur le fait que la situation est catastrophique et même incroyable. Le drame humain est insoutenable.

Les pratiques génocidaires ont traversé les frontières pour s'abattre sur les populations paisibles du Congo. En 15 ans, plus de 05 millions des morts, près de 2 millions de déplacés en errance. En somme, le plus grand génocide que le monde moderne ait jamais connu s'est perpétré au Congo...dans un silence pesant.

Face à cette situation, les Institutions élues de la République, quoiqu'écartelées par les guerres et les rébellions alimentées par les pillages des fabuleuses ressources naturelles du Congo, ont impulsé des actions contre les violences sexuelles et le Vih/Sida dont elles sont le véhicule intensif.

Des lois ont été prises contre les violences sexuelles et le VIH/sida. Des programmes ont été impulsés par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Joseph **KABILA KABANGE**, tel que le Programme National Multisectoriel de Lutte contre le Sida.

Le Gouvernement a pris encore des décisions de renforcement des capacités des femmes notamment par :

1. La création du Fonds de promotion de la femme et de protection de l'enfant ;
2. La création de l'Agence de lutte contre les violences sexuelles ;
3. Le programme de lutte contre l'impunité, et,
4. La réhabilitation des conseils nationaux de la femme et de l'enfant, de la base au sommet.

Toutes ces mesures tendent vers le partage, dans des conditions d'égalité, des responsabilités entre les femmes et les hommes, en particulier des soins dispensés dans le contexte du VIH/sida car le poids socio-sanitaire et économique disproportionné pèse essentiellement sur la femme en asphyxiant sa vie. Et ce, contrairement aux premier, troisième et sixième objectifs de développement du millénaire respectivement sur l'égalité et l'équité des genres, l'autonomisation des femmes et la lutte contre le VIH/sida et les infections opportunes débilantes telles que le paludisme et la tuberculose.

De son côté, la femme aussi s'est levée avec notamment des actions de lobbying et des pressions, extériorisées par des marches gigantesques, premières du genre en République Démocratique du Congo, réunissant chacune plus de 200.000 femmes.

La déclaration de la femme congolaise intitulée « **JE DENONCE** » récolte des signatures d'adhésion et répand une forte conscientisation contre le VIH/sida, les violences sexuelles et l'exploitation de la femme.

Le système des Nations Unies, à travers notamment la MONUC, le PNUD, le FNUAP, l'UNICEF et l'ONUSIDA, de concert avec les ONG nationales et internationales, ainsi que des contributions bilatérales œuvrent principalement dans le domaine humanitaire.

Cependant, face à l'ampleur du mal, tous ces efforts paraissent jusqu'à ce jour, comme une goutte d'eau dans l'océan des souffrances des populations congolaises, particulièrement des femmes et des enfants. C'est pourquoi les femmes de la République Démocratique du Congo recommandent :

1. La nécessité de renforcer la synergie internationale pour consolider la paix, assurer la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de la République Démocratique du Congo par l'éradication totale des bandes armées dont l'origine principale est la mauvaise gestion par la communauté internationale, les Nations Unies, plus particulièrement son Conseil de sécurité, de la situation dans la Région des Grands Lacs. En effet, le couloir humanitaire international ouvert par l'opération Turquoise, dont les objectifs étaient pourtant nobles, s'est transformé en couloir d'exportation de la mort, de pillages des ressources naturelles ainsi que des viols massifs des femmes et des enfants et de transmission en cascade du VIH/sida. Les efforts de paix actuels qui sont à saluer devraient s'intensifier avec le concours de la communauté internationale, appelée à s'y impliquer davantage.
2. Une solidarité internationale agissante et déterminée à effacer les séquelles de cette situation d'holocauste. En effet, en 1994, dans une action internationale, le Congo a servi de terre de sauvetage d'un million de vies rwandaises menacées d'extermination dans leur propre pays. Le noble geste d'hospitalité a généré des effets pervers faisant des populations congolaises innocentes des victimes expiatoires.
3. La promotion d'un plan international d'urgence de reconstruction du Congo à l'instar du Plan Marshall.
4. Un appui particulier aux femmes du Congo en renforçant notamment les mécanismes mis en place mais dont l'impact requiert plus de synergie, plus d'apports et de collaboration dans l'optique des grandes actions à impact visible et durable.
5. La nécessité, au niveau de la communauté internationale, d'œuvrer dans le sens de la promotion de la démocratisation des autres pays de la sous région des Grands Lacs, la tenue des dialogues nationaux et la réconciliation inter ethnique et intercommunautaire. Car, ce sont ces conflits non gérés dans des pays voisins à l'Est du territoire congolais qui alimentent la déstabilisation de la paix dans la sous-région, et par conséquent, engendrent beaucoup de souffrances pour nos populations respectives.

Pour conclure, **Monsieur le Président**, la République Démocratique du Congo voudrait vous assurer de sa volonté politique pour adhérer totalement au partage, dans des conditions d'égalité, des responsabilités entre les femmes et les hommes, en particulier des soins dispensés dans le contexte du VIH/sida.

La République Démocratique du Congo voudrait également vous faire part de son engagement sans faille à éradiquer ce fléau des violences sexuelles. La lutte contre les violences faites contre les femmes, plus particulièrement les violences sexuelles est du domaine de la responsabilité partagée, quoique différenciée de la communauté internationale et des Nations Unies, dont la gestion de la crise dans la Région des Grands Lacs n'aura pas été des plus heureuses plus d'une décennie durant, et naturellement du Gouvernement congolais, premier responsable de la sécurité sur son territoire et de la protection des civils dans le respect de l'état de droit, des droits de l'Homme et du droit international humanitaire.

Nous voudrions terminer en remerciant sincèrement tous ceux nombreux qui agissent en faveur des populations meurtries de la République Démocratique du Congo. Qu'ils daignent trouver ici les marques de notre profonde estime.

Nous remercions également les instances de la marche mondiale des Femmes pour avoir choisi de reconforter la République Démocratique du Congo en 2010.

Nous remercions enfin tous ceux qui dès à présent vont agir davantage en faveur de l'atteinte par la République Démocratique du Congo des objectifs nobles auxquels aspirent les femmes.

Nous vous remercions.